



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 7 décembre 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 novembre 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question 2), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER (à compter de la question 2), M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, Mme Claudine CAULET, M. Guerric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA (à compter de la question 2), M. Christophe LIME (à compter de la question 2), M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL (à compter de la question 2), M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS, M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 2), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Rosa REBRAB.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Sorour BARATI-AYMONIER (jusqu'à la question 1 incluse), M. Patrick BONTEMPS, M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA, M. Jean-Sébastien LEUBA (jusqu'à la question 1 incluse), M. Christophe LIME (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Ilva SUGNY, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 1 incluse), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Patrick BONTEMPS à M. Michel LOYAT, M. Emile BRIOT à M. Clément DELBENDE, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Sylvie WANLIN, Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 1 incluse), Mme Ilva SUGNY à Mme Rosa REBRAB, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 1 incluse), M. Jacques GROSPERRIN à M. Pascal BONNET, M. Michel OMOURI à M. Ludovic FAGAUT, M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 23 - Numérisation des collections des musées du Centre - Demande de subventions

Numérisation des collections des musées du Centre Demandes de subventions

Rapporteur : M. FOUSSERET, Maire

Engagé dans un programme de numérisation et d'informatisation de ses collections patrimoniales, la Ville de Besançon souhaite poursuivre ce travail pour le Musée du Temps et le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie. Ce programme s'inscrit dans le cadre du projet Mémoire Vive, le site du patrimoine numérisé de Besançon qui bénéficie d'un financement de l'Union Européenne (FEDER) à hauteur de 55 736 €, sur une base de 136 056 € HT, pour l'accessibilité du site Mémoire Vive depuis des solutions mobiles et le programme de numérisation du patrimoine des Bibliothèques pour 2017 et 2018.

Pour le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie, les campagnes de numérisation s'inscrivent dans le contexte de réouverture de l'établissement fin 2018. D'importantes campagnes de restauration des collections archéologiques et beaux-arts ont été menées durant la fermeture du musée, leur état de conservation nécessitant des interventions fondamentales plus ou moins importantes. Certaines de ces œuvres n'avaient jamais été présentées au public, ni numérisées, d'autres l'étaient, mais les restaurations menées induisent de nouvelles prises de vue en haute définition afin de permettre leur diffusion au public via Mémoire Vive et via les catalogues des collections. Ces campagnes de numérisation concernent l'ensemble des œuvres (peintures, sculptures) et objets archéologiques présentés dans le nouveau parcours du musée, ainsi que les dessins italiens présentés dans le cadre de l'exposition de réouverture qui leur est consacrée.

Le Musée du Temps souhaite lui aussi s'engager dans un programme systématique de numérisation de ses collections afin de permettre leur diffusion via Mémoire Vive.

Pour 2018, le coût de ces campagnes s'élève à 87 533 € HT, soit 91 700 € TTC répartis comme suit :

- Prises de vue : 20 833 € HT soit 25 000 € TTC
- Vacances pour l'informatisation et mise en ligne : 58 000 €
- Charges indirectes de fonctionnement (forfait de 15 % des dépenses de vacation) : 8 700 € (pour le FEDER uniquement).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Union Européenne (FEDER)	52 520 €
- DRAC	10 000 €
- Ville de Besançon	25 013 €
Total HT	<u>87 533 €</u>
TVA à la charge de la Ville	4 167 €
TOTAL TTC	91 700 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le programme de numérisation des musées,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter et encaisser les subventions auprès de l'Union Européenne et de la DRAC Bourgogne Franche-Comté, la Ville s'engageant à prendre en charge les financements non acquis,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les conventions et marchés pouvant intervenir pour la réalisation de ce programme.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danièle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55
Contre : 0
Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le **19 DEC. 2017**



Contrôle de légalité